

MAG'Eysines 163

TRIBUNES LIBRES

LISTE « EYSINES DURABLEMENT »

MAJORITÉ MUNICIPALE (PS ET APPARENTÉS, PCF, EELV ET SOCIÉTÉ CIVILE)

Les conseillers municipaux de la majorité à votre écoute : BOURG : N. MARGUERITTE, JL MESPLÈDE, F. PARRA, L. ROY, S. TOURNERIE, D. TRAN MANH SUNG / LE VIGEAN : P. CHATEIGNER, E. FRÉNAIS, V. JUSOT, Y. LUCAT, M. MRABET, J. OLIVIER, O. TASTET / MIGRON : N. BARRETEAU, R. CABRAFIGA, JB MAÏTIA, S. MARSAN, C. SEGUINAU, C. PIET-BURGUÈS, L. PUYOOU, G. RAYNAUD, A. TOURRET / GRAND LOUIS – LA FORET : A. BETÉS, S. DUPRAT, E. LACOSTE, JP LAMAGNÈRE, AG MC NAB, K. THIBAULT

L'aérodrome de Mérignac, implanté en 1912, est devenu au fil des ans un aéroport international. Le recours au transport aérien s'est considérablement accru, l'industrie aéronautique et le tourisme international également. Un contexte de croissance et d'excellence bénéfique à l'emploi sur notre territoire.

Mais depuis 10 ans le trafic a doublé, particulièrement avec les low-costs, et les nuisances sonores ont augmenté de jour comme de nuit, même si nous avons connu un répit pendant la crise Covid avec une chute notable des survols de notre commune.

Aujourd'hui, nous sommes de nouveau face à trois soucis majeurs : la progression exponentielle du nombre de vols quotidiens, le projet de suppression de la piste sécante et enfin une politique tarifaire agressive qui induit trop souvent une pratique excessive du transport aérien.

Nous déplorons cette gestion exclusivement économique de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac en totale contradiction avec l'urgence climatique et sans considération pour les impacts environnementaux et les nuisances supportées difficilement par les populations. Cette gestion nous a conduits à la situation préoccupante actuelle. Préoccupante pour notre quiétude, mais aussi pour notre santé : les études scientifiques et médicales de ces dernières années nous apportent les preuves irréfutables des effets délétères du bruit sur la santé. Cela devrait amener les responsables de l'aéroport et de l'Aviation Civile (Etat) à repenser le mode de gestion actuel.

Depuis toujours, nous sommes vigilants sur l'exposition croissante de nos concitoyens et nous agissons pour réduire les nuisances du trafic aéroportuaire. Nous avons obtenu le transfert de la base aérienne militaire sur Cazaux et des procédures particulières pour les vols de formation des pilotes. Nous luttons pour le respect des trajectoires et la prise en charge des travaux d'insonorisation pour les logements sous le couloir aérien. Nous nous opposons à cette gestion débridée de l'aéroport à travers notre participation aux instances de concertation et de gestion ainsi que par des interpellations fréquentes auprès de Mme la Préfète et des ministères compétents.

Pour vous et avec vous, nous plaillons aux côtés de l'AEHDCNA (Association Eysino-Haillanaise de Défense Contre les Nuisances de l'Aéroport) pour la mise en place d'un couvre-feu nocturne, le maintien de la piste sécante et l'établissement d'une répartition équitable des vols sur chacune des 2 pistes, le renvoi des sessions de formation des pilotes de Rafale vers une base militaire, la diminution des vols quotidiens, voire à terme la fixation d'une capacité d'activité annuelle « acceptable » au regard des nuisances environnementales et impacts sur la santé des populations concernées.